

LE
TIERS-ORDRE
DE
SAINTE-FRANÇOIS
PAR
Mgr DE SÉGUR
29e ÉDITION.
Modifiée suivant la règle de Léon XIII.
Brochure in-18 de 103 pages.
PRIX : 12 CTS.
AVANT-PROPOS

Mettre l'opuscule de Mgr de Ségur sur le Tiers-Ordre en harmonie avec les modifications apportées à la Règle par Sa Sainteté Léon XIII. tel est le but que nous nous sommes proposé.

Avant la constitution: *Misericors Dei Filius*, cet opuscule a été le plus puissant moyen de propagation pour le Tiers-Ordre. Modifié exactement selon les prescriptions nouvelles, il rentre en bataille contre l'esprit du siècle et les ennemis du Christ, appelant plus énergiquement encore tous les vaillants chrétiens à s'enrôler sous la bannière séraphique.

Puisse les grands desirs du Saint-Père et les prières de son vénérable auteur lui obtenir de faire tout le bien que nous désirons!

AU LECTEUR

Je dédie cet opuscule, non seulement à mes chers Frères et Sœurs du Tiers-Ordre de saint François, mais aussi à toutes les âmes pieuses, amies de la perfection et zélées pour les choses saintes. Beaucoup d'entre elles entreront peut-être avec bonheur dans les rangs bénis du Tiers-Ordre, du moment qu'elles en connaîtront l'excellence, la simplicité, les incomparables avantages spirituels.

Je l'offre également à toutes les personnes chrétiennes qui nourrissent de vagues préjugés contre tout ce qui s'appelle Tiers-Ordre. Il s'en rencontre malheureusement beaucoup, surtout dans notre France; et ce n'est pas toujours leur faute: chez les unes, cela peut venir d'une éducation religieuse incomplète, de notions fausses ou du moins superficielles sur la vraie piété, telle que l'entend l'Église. Chez d'autres, cela vient d'une certaine peur de l'inconnu. Combien y a-t-il de gens qui sachent nettement ce que c'est qu'un Tiers-Ordre, et, en particulier, le Tiers-Ordre de saint François?

Chez d'autres encore, c'est un sentiment exagéré des obligations qu'impose le Tiers-Ordre et de leur incompatibilité avec les devoirs d'état et la vie commune. Ils oublient ou ils ignorent que le bon Père saint François a institué son troisième Ordre pour toutes les personnes pieuses, quelles qu'elles soient, qui, pour une raison ou pour une autre, demeurent dans le monde et sont ainsi privées des bienfaits de la vie religieuse. A cause de cela, il a lui-même mis dans sa Règle que "*les Frères et Sœurs pourront être dispensés des abstinences, des jeûnes et autres austérités de la Règle, ainsi que de la récitation de l'Office, pour une cause légitime.*" Oui, le Tiers-Ordre est fait pour tout le monde, pour les malades et pour les infirmes aussi bien que pour les santés robustes, pour les riches aussi bien que pour les pauvres, pour les dames du monde aussi bien que pour leurs servantes, pour les laïques aussi bien que pour les ecclésiastiques. Cette Règle bénie se plie à tout.

Enfin, chez d'autres, il faut bien l'avouer, ces préjugés sont le fait de tel ou tel Tertiaire dans lequel ils auront remarqué soit des excentricités de piété, soit des travers d'esprit, soit des inconséquences de conduite; on abritait tout cela sous le manteau de saint François, et dès lors ces personnes, raisonnables d'ailleurs et sincèrement pieuses, imputaient au Tiers-Ordre lui-même des défauts qu'il est le premier à condamner.

Quoi qu'il en soit, je ferai remarquer à priori qu'un chrétien ne peut, sans manque de respect à l'Église, regarder d'un mauvais œil une institution qu'elle approuve hautement, qu'elle entoure de toute

sa sollicitudo, et qu'elle ne cesse d'enrichir de ses faveurs spirituelles les plus précieuses.

Le saint Pape Benoit XIII, de l'Ordre de Saint-Dominique, a dit dans une Bulle, renouvelée à deux reprises par N. T. S. P. le Pape Pie IX: "Suivant la trace de Nos prédécesseurs qui ont approuvé, confirmé et comblé des plus grands éloges cette manière et forme de vie, Nous statuons et déclarons que cet Ordre a toujours été et est encore *saint, méritoire et conforme à la perfection chrétienne.*" Quarante Souverains-Pontifes et deux Conciles œcuméniques (celui de Vienne, présidé par Clément V, en 1309, et le cinquième de Latran, présidé par Léon X, en 1512), ont tenu le même langage, louant, bénissant le Tiers-Ordre de saint François d'Assise et prenant sa défense contre ceux qui le dénigraient. "Quiconque, dit une Bulle du saint Pape Grégoire IX, quiconque aura la témérité de critiquer, d'attaquer ou de tourner en dérision le Tiers-Ordre, en disant par exemple que cet Ordre, établi en faveur des personnes mariées ou libres, n'est ni bon ni utile, *encourra la malédiction de Dieu et de ses saints Apôtres Pierre et Paul.*" Et le Pape Grégoire IX ajouta une parole redoutable, bien capable de faire réfléchir les gens de parti pris, car elle n'a rien perdu de sa valeur. "Quiconque, sans attaquer, sans désapprouver le Tiers-Ordre, ose néanmoins empêcher ou détourner quelqu'un d'y entrer, commet une faute grave... parce qu'il empêche un grand bien et met obstacle au profit spirituel d'une âme. Peut-on abuser plus indignement de la bonté de Dieu que de dissuader de leur pieux dessein ceux qui désireraient servir le Seigneur en se donnant à lui? Ignore-t-on qu'ils sont maudits de Dieu ceux qui éloignent leurs frères de son service?"

Je prie donc le lecteur, quel qu'il soit, d'accueillir avec bienveillance ces quelques pages qui ont pour but unique d'expliquer bien clairement ce que c'est que le Tiers-Ordre de saint François d'Assise. Si je ne me trompe, le faire connaître, c'est le faire aimer; et le faire aimer, c'est donner aux bonnes âmes l'idée d'en faire partie.

Le Tiers-Ordre est à l'Église ce que la franc-maçonnerie est à la Révolution. La Révolution propage tant qu'elle peut son Tiers-Ordre impie et ténébreux: que la sainte Église ait la joie de voir sa belle et pure franc-maçonnerie se propager de toute part, et ranimer partout la foi, le zèle, la pénitence et la charité. Répandre le Tiers-Ordre de saint François est peut-être, de toutes les œuvres de foi, de zèle et de charité, celle qui peut aujourd'hui dispenser le plus efficacement la France et le monde aux sociétés secrètes et par conséquent à la Révolution. C'est régénérer une paroisse, une ville, un pays.

25 août, en la fête de saint Louis, Patron du Tiers-Ordre.

Léon XIII, le grand "régénérateur" de notre société languissante, est si pleinement convaincu de cette puissante efficacité du Tiers-Ordre, que plus qu'aucun autre Pape il a fait et ne cesse de faire des efforts pour sa plus large propagation.

Que tous les enfants de la sainte Église, obéissant à cette suprême impulsion de l'esprit de Dieu manifestée par le Pasteur universel, s'appliquent à connaître et à propager le Tiers-Ordre séraphique.

COURS COMPLET D'INSTRUCTIONS

D'APRÈS LE PLAN, LA MÉTHODE ET SOUVENT MÊME LE TEXTE DU CATÉCHISME DU CONCILE DE TRENTE

Par M. l'abbé GAUSSENS

2 vol. in-12..... Prix franco : \$1.50

CINQUANTE-DEUX HOMÉLIES

POUR

LES CINQUANTE-DEUX DIMANCHES DE L'ANNÉE

PAR

M. l'abbé GAUSSENS

1 vol. in-12..... Prix franco : 75 cts

INSTRUCTIONS

POUR

LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE

PAR

M. l'abbé GAUSSENS

1 vol. in-12..... Prix franco : 75 cts

— LES —

PRINCIPES GÉNÉRATEURS

— DU —

LIBÉRALISME

PAR

Le Révérend Père AT

1 fort volume in-12..... Prix : \$1.00

MANUEL BIBLIQUE

OU

COURS D'ÉCRITURE SAINTÉ

A L'USAGE DES SEMINAIRES

PAR

MM. BACUEZ et VIGOUROUX

PRÊTRES DE SAINT-SULPICE

4 vol. in-12, Prix : \$3.50.

AVANT-PROPOS

Le Manuel biblique est destiné, dans la pensée de ses auteurs, à servir de livre classique pour l'enseignement des séminaires. Il est également destiné à faciliter aux jeunes prêtres la préparation des examens annuels, et au clergé en général la rédaction des conférences ecclésiastiques.

Des évêques et des supérieurs de grands séminaires ont pensé qu'il serait à propos de mettre entre les mains des élèves un cours d'Écriture Sainte, qui fût pour eux ce que sont les traités élémentaires de théologie et les abrégés d'histoire ecclésiastique: un moyen d'apprendre plus facilement et de retenir plus sûrement. L'expérience a montré qu'on sait mieux ce que l'on a étudié dans ses livres de classe et que, plus tard, quand on désire revoir les matières qui font l'objet de l'enseignement des séminaires, on recourt plus volontiers à un texte imprimé qu'à des notes ou à des cahiers manuscrits.

Un Manuel, utile aux élèves de théologie, est indispensable aux jeunes prêtres qui, n'ayant plus de professeurs pour les instruire, sont obligés de préparer par eux-mêmes les examens institués dans la plupart des diocèses. Pour la préparation au baccalauréat et aux divers examens qu'on doit subir afin de s'ouvrir les carrières libérales, il existe de nombreux Manuels dans lesquels les candidats trouvent réunies les réponses aux questions des programmes. Les jeunes ecclésiastiques seuls ont été, jusqu'à présent, privés de ce secours pour l'Écriture Sainte. Obligés à chercher dans un grand nombre d'ouvrages les sujets sur lesquels ils doivent être interrogés, ils se découragent ou bien ils perdent beaucoup de temps et recueillent peu de fruits. Un cours d'Écriture Sainte, nous l'espérons, abrégera leur travail et leur donnera des notions plus précises et plus nettes.

Enfin ce Manuel nous semble répondre à un besoin général et pouvoir servir à ceux qui sont chargés de la rédaction des conférences ecclésiastiques, sans parler des laïques instruits qu'intéresse la Sainte Écriture.

Si l'on omettoit quelques *Introductions à l'Ancien et au Nouveau Testament*, la France a été assez pauvre, pendant ce siècle, en productions bibliques. On n'a guère que réimprimé, parmi nous, des ouvrages anciens, en les enrichissant seulement de quelques notes nouvelles. Cepen-

dant, la nécessité de faire des études scripturaires très sérieuses est aujourd'hui plus grande que jamais: on n'a plus seulement à réfuter les erreurs du protestantisme sur tel ou tel dogme particulier; il faut défendre l'inspiration des Livres Saints, leur authenticité et leur véracité; une foule de problèmes nouveaux ont été soulevés; les attaques des ennemis de la foi se sont multipliées et ont rendu vulgaires un certain nombre d'objections contre les Livres Saints. Les évêques, gardiens de la vérité et pères de leur peuple, afin de prémunir leur troupeau contre le mal dont il est menacé, proposent, dans les conférences ecclésiastiques, l'étude des difficultés courantes. Ceux qui sont chargés de les résoudre éprouvent souvent de graves embarras, faute de livres où ils puissent trouver les renseignements qui leur sont nécessaires; par suite, ils sont fréquemment réduits à se contenter de réponses vagues et insuffisantes, et ainsi le but que se proposaient leurs supérieurs n'est pas atteint.

Afin de leur venir en aide, on s'est efforcé de condenser ici tout ce qui peut leur être utile et convenir aux besoins actuels. Dans l'intérêt de ceux qui voudront approfondir une question, on a eu soin de donner des indications bibliographiques qui leur permettent de satisfaire leur désir; partout on s'est attaché à dire tout ce qu'il a paru utile que sache un prêtre, et l'on s'est appliqué à résumer les résultats des recherches scientifiques, historiques et critiques de notre époque, propres à éclaircir et à confirmer la parole de Dieu.

Daignent Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Bienheureuse Vierge Marie, les saints Apôtres et les saints Pères et Docteurs, qui ont fait de l'étude de la Sainte Écriture leur occupation la plus chère, bénir cette œuvre entreprise pour le bien de l'Église et l'utilité du clergé!

Paris, 12 mars 1879, fête de saint Grégoire le Grand. F. V.

LE GUIDE FRANÇAIS

DE LA

Nouvelle-Angleterre

PREMIÈRE ÉDITION

Contenant les noms, le genre d'affaire et l'adresse des

Marchands, Manufacturiers, Hommes de Profession

AINSI QUE DES

MESSIEURS DU CLERGÉ

JOURNAUX, PUBLICATIONS FRANÇAISES ET SOCIÉTÉS CANADIENNES

DES ÉTATS DU

MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, MASSACHUSETTS, RHODE ISLAND ET CONNECTICUT,

SUIVI D'UNE FOULE D'AUTRES STATISTIQUES ET RENSEIGNEMENTS PRÉCIEUX.

Cette publication est unique et est faite et compilée d'après un recensement tout récent; elle fait connaître le nombre exact des hommes d'affaires canadiens et l'étendue du commerce de nos compatriotes en ce pays. La seconde édition comprendra tous les États-Unis d'Amérique.

1 vol. in-8 cartonné..... Prix : 1.00

DE LA

LITURGIE

OU TRAITÉ SUR

Le Saint Sacrifice de la Messe

PAR

LE CARDINAL BONA

Traduit et annoté par M. l'abbé Lobry

2 volumes in-8..... Prix: \$2.50
Les mêmes reliés en un vol. \$3.00.